

Primés pour leurs actions citoyennes



Les lauréats sur le perron de la préfecture des Deux-Sèvres, à Niort. (Photo NR)

L'ambiance était effervescente et joyeuse dans les salons de la préfecture des Deux-Sèvres, à Niort, pour la cérémonie de remise des prix de l'Éducation citoyenne 2024, jeudi 19 septembre, à des élèves du département pour leurs actions civiques.

Une convention entre l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM 79) et l'Éducation nationale permet en effet de récompenser des engagements remarquables d'élèves et d'équipes éducatives au service de la collectivité, du mieux-vivre ensemble et de la formation de futurs citoyens.

En présence d'Emmanuelle Dubée, préfète des Deux-Sèvres, François Texeraud, président de la section 79 de l'ANMONM, Véronique Guggiari, directrice des services de l'Éducation nationale du département, d'élus, d'associations, de parents... le 1^{er} prix de la catégorie collège ou lycée a été remis au collège François-Truffaut de Chef-Boutonne pour son action Tog'eau (comprendre la gestion de l'eau à Chef-Boutonne et au Togo, exposition-spectacle de clôture) ; le 2^e prix a été remis au collège Marie-de-la-Tour-d'Auvergne de Thouars pour le projet Red (se respecter, s'engager, se dépasser) ; 3^e prix aux classes du col-

lège Blaise-Pascal d'Argentonay pour leur sensibilisation et information sur le harcèlement. Dans la catégorie école primaire, le 1^{er} prix a été décerné à celle de Saint-Martin-de-Bernegoue pour l'action Interprétation artistique des valeurs de la République mêlant création, histoire (abolition de l'esclavage) etc. ; 2^e prix à l'école Jules-Ferry de Niort pour la médiation par les pairs en milieu scolaire ; 3^e prix à l'école de Ménigoute pour Aire terrestre éducative et création d'histoire. Un prix spécial du jury a été attribué à l'école La Fontaine de Cherveux pour sa sensibilisation au handicap.